

## Plan de travail 2010-2011 et bilan 2009-2010

Comme à l'habitude à ce moment de l'année, le bilan du plan de travail de l'an dernier et le plan de travail 2010-2011 ont fait l'objet de présentations au conseil d'administration.

Voici les faits saillants du plan de travail qui a été adopté. Ils sont regroupés sous les cinq grandes orientations du plan stratégique, sauf le premier objectif qui concerne l'évaluation du plan stratégique.

- Finaliser l'évaluation de l'efficacité du plan stratégique 2006-2001 en tenant compte du cadre d'analyse proposé par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).

*Orientation 1 Favoriser la réussite, tant scolaire qu'éducative, de tous les élèves du Collège par la mise en œuvre du plan de réussite*

- Assurer la diffusion des résultats du rapport d'autoévaluation du plan de réussite
- Implanter l'épreuve d'évaluation des compétences atteintes par les élèves en langue seconde qui a été développée par le MELS

*Orientation 2 Maintenir une offre de programmes d'études de qualité visant le développement intégral de la personne et répondant aux besoins de formation des élèves et de la société*

- Implanter et évaluer des programmes
- Assurer le suivi du rapport de la CEEC au sujet de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
- Réviser la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes
- Poursuivre les travaux en vue de l'adoption d'une politique de développement des collections de la bibliothèque
- Offrir le programme M3i supervision, programme de développement des compétences en gestion et en supervision des ressources humaines à la Formation aux entreprises
- Favoriser la mise en œuvre des activités de recherche et d'innovation

*Orientation 3 Soutenir et développer un milieu de vie et d'apprentissage riche et stimulant qui favorise l'engagement*

- Consolider le rôle de centre désigné du Service d'aide et d'intégration des élèves (SAIDE)
- Réaliser un bilan environnemental afin de maintenir la certification Cégep vert
- Réaliser l'aménagement de laboratoires des sciences (physique, chimie et biologie) et de Génie électrique
- Procéder au remplacement des tours d'eau et des unités de climatisation
- Poursuivre les travaux inhérents à la réforme comptable

*Orientation 4 Maintenir et développer une culture de gestion respectant et valorisant les personnes et favorisant la participation et la concertation*

- Planifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les modifications apportées à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel par l'adoption du projet de loi n° 44
- Poursuivre l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action institutionnel visant à développer une culture de prévention, à assurer la conformité des équipements des laboratoires et ateliers et à développer des pratiques sécuritaires chez les étudiants et l'ensemble du personnel
- Produire et transmettre un rapport concernant l'application du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAE) visant les catégories des femmes, des autochtones, des minorités visibles et des minorités ethniques.

*Orientation 5 Favoriser l'ouverture sur son milieu et sur le monde*

- Collaborer à la réalisation des projets présentés à la table interordre « Éducation Montréal » et soutenir les intervenants qui y sont associés
- Consolider le développement du plan d'action de la Politique internationale et promouvoir les intérêts du Collège au sein des organismes qui soutiennent le développement international des collèges

[Le bilan et le plan de travail complets](#) sont disponibles sur le site Web du Collège.

#### **Budget de fonctionnement 2009-2010 : adoption**

Le budget de fonctionnement pour l'année financière 2010-2011 au montant total de 72 486 946 \$ et présentant un surplus de 817 200 \$ pour le remboursement du déficit lié à la vente de la résidence étudiante a été adopté.

Rappelons que, lors de sa réunion du 16 juin dernier, le conseil d'administration avait reporté l'adoption de la prévision budgétaire notamment à cause du manque de précisions sur les modalités d'application de la Loi 100.

#### **Effectif scolaire 2010**

En date du 24 septembre, l'effectif étudiant à l'enseignement régulier était de 6 522 élèves. Ce chiffre se situe un peu au-delà du devis pédagogique fixé par le MELS et est en augmentation par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique en partie par le succès de nos mesures de soutien à la réussite et l'augmentation du taux de réinscription des élèves en 3e session.

#### **Sanction des études : Le CVM dépasse le cap des 50 000 diplômés**

Selon les statistiques cumulées, le cégep du Vieux Montréal a décerné 50 645 diplômes d'études collégiales depuis 1970.

#### **Prochaine réunion**

Une assemblée se tiendra le mercredi 24 novembre 2010.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications et des affaires corporatives*